

Résiliation à Culture et Formation

Par caropma, le 05/04/2015 à 16:55

Bonjour, je souhaite résilier à culture et formation (formation secrétaire médicale) pour raisons de santé (est ce un cas de force majeure ? je suis inscrite depuis le 2 septembre 2015, formation à payer en 24 mois. Quelles sont les démarches? Merci pour vos conseils

Par moisse, le 06/04/2015 à 18:42

Bonsoir,

[citation] pour raisons de santé (est ce un cas de force majeure ?[/citation] Les raisons de santé susceptibles de constituer un cas de force majeure:

- * doivent survenir après la signature du contrat
- * doivent interdire soit de travailler quelque soit l'emploi, soit interdire l'emploi pour la formation considérée.

Pour le reste il existe suffisamment de topics ouverts sur ce thème pour vous renseigner utilement.

Par caropma, le 06/04/2015 à 18:59

merci pour votre réponse